CH ALBERT



Budgets en berne:

Personnels et usagers premières victimes!

Dans un courrier récent, l'ARS de Picardie (Agence Régionale de Santé) conseille au Directeur de tailler à la hache dans les dépenses de fonctionnement. Des mesures drastiques sont en voie d'être prises. Elles vont dégrader comme jamais des conditions de travail déjà très difficiles mais aussi le niveau du service rendu aux usagers.

Des directives pour 2016 scandaleuses et irresponsables:

- Pour couvrir les périodes d'astreintes de nuit, ne plus mettre qu'une infirmière pour assurer les soins sur le bâtiment D et dans le service de HAD (hospitalisation à domicile).
- Prévoir un horaire de coupure laissant à la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) un seul agent entre 7 h et 9 h du matin pour les petit déjeuners et débuter les toilettes...
- Diminuer les personnels (par des mesures de non remplacements, de suppressions de renfort, etc.);
- Limiter à 48 h maximum le travail hebdomadaire pour le personnel de nuit. Créer des nouveaux horaires quotidiens de 7 h / 14 h 18 min et 13 h 43 min / 21 h (alors qu'il lui suffirait de respecter la réglementation en vigueur *) pour supprimer des RTT.

Cela va conduire à :

- Faire des choix entre des activités, aider à la marche ou simplement donner un bain...
- Faire courir des risques aux patients de l'HAD ou du bâtiment D, l'infirmière ne pouvant être à plusieurs endroits à la fois.
- Faire courir des risques aux résidents et à l'agent seul de la MAS entre 7 h et 9 h
- Modifier les horaires des agents de nuit sans gain notable

Après avoir voulu cet été pénaliser injustement les personnels dans leur déroulement de carrière par une note de service que la CFDT a combattue



avec succès, le Directeur prend une nouvelle fois celui-ci comme unique variable d'ajustement de son budget.

La CFDT dit ASSEZ !!!

ASSEZ de ces directives irresponsables prises à l'ARS dans un bureau, bien loin de la réalité du terrain et du quotidien!

ASSEZ de cette logique purement financière qui aveugle les décideurs qui oublient un peu vite que demain ils occuperont peut être ces lits et qu'ils auront alors envie et besoin eux aussi d'une prise en charge humaine et de qualité!



La CFDT vous appelle à exprimer votre désaccord avec ces mesures.

RASSEMBLEMENT DEVANT L'ETABLISSEMENT

LE 14 DECEMBRE 2015

ENTRE 12H30 ET 15H30

Le 30 novembre 2015

POUR UNE ECOUTE DE PROXIMITE, AU PLUS PROCHE DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

^{*} Décrets 2002-9 et 2002-8